

Conseil général de Val Terbi

Groupe Val Terbi Ensemble

Interpellation no _____

Vers un recyclage des briques à boisson au Tritout ?

A l'heure où la récolte et le recyclage des déchets plastiques proposés au Tritout pose un réel problème en termes de coût et de filière de recyclage, un nouveau déchet pourrait éventuellement offrir des opportunités pour vider quelque peu les sacs taxés et offrir une nouvelle vie à un produit courant : la brique à boisson, plus connue sous la marque « Tetra Pak ».

En effet, plusieurs centres de collecte de déchets, notamment en Suisse allemande, offrent la possibilité de déposer ces briques à boisson. Le distributeur ALDI offre également cette possibilité dans ses commerces en Suisse.

Une installation de recyclage des briques à boisson existe chez la société Model AG à Weinfelden.

Nul besoin de détailler ici les avantages de recycler un tel produit pour l'environnement, notamment en termes d'économie de consommation de bois pour la fabrication du carton et d'énergie pour son incinération.

Le site de l'Association pour le recyclage des briques à boisson donne plusieurs informations à ce propos (<http://www.briquesaboisson.ch/fr>). Cette association a été constituée par trois producteurs de ce type de récipient : Tetra Pak SA, SIG Combibloc SA et Elopak Systems SA.

Nos questions :

- le Conseil communal est-il au courant de cette possibilité de recyclage ?
- si oui, a-t-il déjà examiné la possibilité d'introduire une collecte des briques à boisson au Tritout et quel est le résultat de son analyse à ce sujet ?
- si non, est-il prêt à lancer une telle analyse en collaboration avec Caritas, prestataire de services pour le Tritout ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Vicques (Val Terbi), le 20 mars 2018

Au nom du groupe Val Terbi Ensemble
Jean-Baptiste Maître